

## **Contrat post-doctoral du programme DALVAA Université Paris-Diderot, CESSMA, UMR 245**

Ce contrat postdoctoral, d'une durée de 12 mois, s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Repenser le Droit à la Ville depuis les villes du Sud - regards croisés Afrique subsaharienne/Amérique latine (DALVAA) » de l'UMR CESSMA (UMR 245/ Paris Diderot), financé par la ville de Paris (janvier 2014-janvier 2018). Il associe des chercheurs appartenant à différentes unités de recherches parisiennes.

Ce programme de recherche s'inscrit dans la lignée de travaux récents sur la justice spatiale en études urbaines. Il vise à renouveler les débats actuels, très prolifiques, sur le droit à la ville (DALV) en reconsidérant cette notion à partir du Sud et des villes postcoloniales.

Dans le cadre de ce programme, le DALV est envisagé comme une notion exploratoire qui permet d'analyser les processus de construction de normes, de formes de normalité qui sous-tendent les processus de la mise en ordre socio-spatiale dans les villes du Sud. Cette approche se démarque des travaux sur la citoyenneté urbaine et de la sociologie des mouvements sociaux urbains qui ont été les plus nombreux pour l'instant à mobiliser la notion de DALV. Elle cherche à appréhender les modalités de la construction d'un « droit à la ville de fait », via les pratiques citoyennes et les processus de légitimation politique. Le programme propose d'étudier ces processus et de les mettre en regard dans huit métropoles d'Amérique latine et d'Afrique<sup>1</sup> qui partagent une ambition à la compétitivité urbaine et à la constitution de nouveaux registres d'inclusion sociale. Le droit à la ville y progresse différemment selon le degré de démocratisation, de décentralisation et de participation citoyenne.

Le succès de ce qui est devenu à la fois un slogan politique et un registre de l'action publique au contenu ambigu et polysémique, nous engage à mener un travail de déconstruction de cette catégorie, ainsi qu'un effort de compréhension de ses multiples circulations entre Nord et Sud et en entre Suds. On fait l'hypothèse que les villes du Sud sont loin d'être en marge des circulations de référents et de normes de l'action publique qui participent du succès international de cette notion. L'idée de droit à la ville, à défaut du slogan ou de la catégorie, y est cependant souvent présente sous des formes différentes et elle fait l'objet de réappropriations locales méconnues qu'il importe de mettre en lumière. C'est le travail qui sera confié au post-doctorant(e) dans le cadre de ce programme.

Il/elle étudiera par exemple les questions suivantes : Quelles trajectoires suit cette notion ? Quels acteurs sont au cœur de ces circulations ? Comment les injonctions à la justice sociale sont-elles déclinées dans les métropoles du Sud et quels sont les normes et référents sous-jacents dans la production locale du droit à la ville ? Comment, le cas échéant, le droit à la ville est-il consolidé comme catégorie de l'action publique à l'échelle urbaine ou nationale ? Au-delà de l'étude de la circulation du slogan, il s'agira de répertorier et d'analyser les formes d'expression locale du droit à la ville dans les politiques urbaines sur les terrains concernés par le programme.

Le/a post-doctorant(e) devra constituer et analyser un corpus de textes, établi à partir de la littérature grise et scientifique afin de réaliser un document de travail dressant la généalogie et les circulations de cette notion. Il complètera ce travail par une enquête qualitative auprès des agences internationales et des réseaux d'associations. Par ailleurs, il/elle travaillera en relation étroite avec

---

<sup>1</sup> Accra, Addis-Abeba, Cape Town, Lomé, Maputo, Mexico, Quito, Rio de Janeiro.

les chercheurs du programme afin d'étudier les modes d'appropriation et de déclinaison locales du droit à la ville sur les terrains choisis. Par ce travail qui le situera à l'intersection entre les 8 terrains, il/elle favorisera le dialogue comparatif, enjeu essentiel du programme, en apportant ces éléments de contextualisation et de remise en perspective globale (au sens géographique). Enfin, le/a candidat(e) assurera une mission d'appui à la gestion scientifique de projet : secrétariat scientifique, organisation des séminaires et réunions, rédaction de notes de synthèse et de compte-rendu, constitution et entretien du blog du programme, veille scientifique.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

Le/la candidat.e devra être titulaire d'un Doctorat dans l'une des disciplines suivantes : géographie, urbanisme et aménagement, histoire, anthropologie, sociologie. Il/elle devra disposer d'une pratique conséquente d'un terrain urbain, acquise dans le cadre de sa thèse. Il/elle devra avoir une bonne connaissance des dynamiques urbaines au Sud et être familier des débats actuels en études urbaines et en études développementales afin de pouvoir se saisir rapidement de la bibliographie sur le droit à la ville. Il/elle devra maîtriser les méthodologies qualitatives d'analyse de discours et avoir si possible une expérience en matière d'organisation et de coordination scientifique, ou de travail collectif dans le cadre d'un programme de recherche. La langue de travail sera le français. Une bonne maîtrise de l'anglais et la parfaite maîtrise de l'espagnol et/ou du portugais sont attendues.

Le candidat retenu débutera sa mission au 1<sup>er</sup> janvier 2015, à temps plein, pour une durée de douze mois. Il sera accueilli dans les locaux du laboratoire CESSMA (Bâtiment Olympe de Gouges, rue Albert Einstein, 75013 Paris). Il sera rémunéré approximativement à hauteur de 2000 euros net par mois.

## **POUR CANDIDATER**

Les candidats feront parvenir, **avant le 20 septembre 2014**, un dossier comportant les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de candidature
- Une sélection de publication (3 max.)
- Un résumé de thèse et le rapport de soutenance

Le dossier complet devra être transmis par courrier électronique à Amandine Spire ([amandinespire@gmail.com](mailto:amandinespire@gmail.com)) et Marianne Morange ([marianne.morange@univ-paris-diderot.fr](mailto:marianne.morange@univ-paris-diderot.fr)).

Les candidats retenus lors d'une première sélection sur dossier seront contactés pour un entretien fin octobre/début novembre.

Pour tout complément d'information, contacter

Marianne Morange : [marianne.morange@univ-paris-diderot.fr](mailto:marianne.morange@univ-paris-diderot.fr)

Amandine Spire : [amandinespire@gmail.com](mailto:amandinespire@gmail.com)